

Ecole Elémentaire Les Hirondelles 6-8 Place de Stalingrad 95 190 Fontenay en Parisis 095 1116 X 營 01 34 71 17 05 島 01 34 71 17 02



Prises de notes : Mme MAREC, Mme PAPIN et Mme BECQUET

<u>Présents</u>:

- pour les enseignants : Mesdames Brion-Guichard, Ferrandon, Becquet, Toupance, Tromas et Thumarin, Mesdames Hequet-Földi (psychologue), Marin-Dubuard (poste E), Messieurs Gomez et Cochet
- pour la municipalité : Madame Rivet
- pour les parents d'élèves : Mesdames Papin, Trottier, Auroux, Tréhout, Veru, Sapia, Duarte, Quillerie

Excusés:

Madame Balduzzi (Parent d'élève)

Monsieur Nugou (DDEN Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Madame Billoué (IEN Inspectrice de l'Education Nationale)

Ordre du Jour

- 1 Compte-rendu du conseil d'école du 28/06/13
- 2 Présentation du RASED (Rése au d'Aide Spécialisé aux élèves en difficultés)
- 3 Point sur la rentrée 2013 et préparation de la rentrée 2014 (carte scolaire)
- 4 Rythmes scolaires
- 5 Restauration scolaire
- 6 -Organisation de l'APC
- 7 Projets pour l'année 2013/2014
- 8 -Mise en place du Conseil d'élèves
- 9 -Natation scolaire

- 10 Festival du livre
- 11 Spectacle des écoles
- 12 Organisation pour le Cross
- 13 Propreté des toilettes et sécurité dans les toilettes
- 14 Etude surveillée
- 15 Stationnement aux abords de l'école
- 16 Calendrier des actions organisées par les parents
- 17 Mise en service de la classe mobile
- 18 Le TNI (Tableau numérique interactif)
- 19 Point sur les travaux
- 20 Vote du règlement intérieur de l'école

Présentation de la nouvelle EVS:

Monsieur COCHET présente Cathy Marec qui est arrivée le lundi 4 novembre 2013 sur le poste d'EVS administratif de l'école. Elle a un contrat de 20h (2h le lundi après-midi, 6h les mardis, jeudis et vendredis). Sa mission consiste en une aide administrative au directeur d'école.

Elle pourra, entre autres, répondre au téléphone et à l'interphone.

Elle notera dorénavant les enfants qui arriveront avec du retard, il y a malheureusement des habitués.

1 - Compte-rendu du conseil d'école du 28/6/13 :

Quelques corrections avaient été suggérées par Madame Rivet, le compte-rendu est aujourd'hui entériné à l'unanimité.

Selon l'article 20 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990, à l'issue de chaque séance du Conseil d'Ecole, un compte-rendu de la réunion est rédigé par le directeur d'école.

Ce compte-rendu est réalisé à partir des notes des secrétaires de séance puis, après relecture de ces derniers, arrêté par le directeur. Il sera soumis à l'approbation du Conseil d'Ecole au début de la séance suivante.

Madame Rivet a demandé à pouvoir relire sur le projet de compte-rendu, les parties relatives à ses interventions, avant qu'il soit arrêté par le directeur de l'école et diffusé.

2 - Présentation du RASED (Rése au d'Aide Spécialisé aux élèves en difficultés):

- Le RASED est sous la responsabilité de l'IEN et se compose de deux maîtres E et d'un psychologue, à ce jour il n'y a plus de maître G sur la circonscription. Les maîtres E sont des enseignants spécialisés pour des élèves avec des difficultés d'apprentissage, ils interviennent dans un registre pédagogique ; alors que les maîtres G proposent des prises en charge à dominante éducative pour les enfants ayant des difficultés dans leur rôle d'élèves. Les maîtres E interviennent 2 fois 45 minutes par semaine, sur demande des enseignants, sous forme de remédiation pédagogique, avec un projet de groupe et individualisé pour chaque enfant.

Ils prennent en charge les élèves de la grande section de maternelle au CM2. Dès le mois de septembre, sont concernés les élèves de CE1 et CE2, ainsi que les CM2 pour les orientations. Ce n'est qu'au mois de janvier que les élèves de CP seront pris en charge et si possible ceux de Grande Section de maternelle.

Sur la circonscription, le secteur du RASED représente 1100 à 1200 élèves. Pour travailler, les enfants se rendent à la maison des Associations proche de l'école. Une psychologue scolaire, Madame Hequet-Földi vient d'être nommée sur le secteur, elle peut être sollicitée soit par les enseignants, soit par les parents ou bien encore par les enfants (une autorisation parentale est obligatoire). Des entretiens ponctuels sont proposés ou des temps d'observation de l'enfant à l'école, il s'ensuit systématiquement un retour aux parents et aux enseignants. Des bilans peuvent être réalisés en cas de difficultés persistantes.

3 -Point sur la rentrée 2013 et préparation de la rentrée 2014 (carte scolaire):

Nous avons 159 élèves dans l'école qui sont répartis comme suit :

CP/CE1a : 25 élèves Mme TROMAS CP/CE1b : 21 élèves M. COCHET CE1/CE2 : 20 élèves Mme TOUPANCE

CE2 : 23 élèves M. GOMEZ
CM1 : 23 élèves Mme BECQUET
CM1/CM2 : 22 élèves Mme THUMARIN

CM2 : 25 élèves Mme BRION –GUICHARD

La septième classe a été rouverte le jeudi qui a suivi la rentrée, la classe de Mme Tromas n'a pas baissé d'effectif parce que c'était trop délicat de la refaire. Les nouveaux arrivants au CP et au CE1 seront donc accueillis dans les classes de madame Toupance et de monsieur Cochet. Il faut saluer le travail de porte à porte effectué par les parents d'élèves au niveau des nouvelles constructions de Fontenay et le soutien de madame Greneau. Il y aura probablement des arrivées d'enfants dans l'année. Aucune famille du Clos Bouchard ne s'est manifestée jusqu'à présent. Si quelqu'un entend parler de nouvelles familles aménageant sur Fontenay, il ne faut pas hésiter à les orienter vers la mairie.

4 - Rythmes scolaires:

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, il en ressort que la fatigue des enfants se ressent le vendredi. Le travail du mercredi matin s'avère efficace en terme de concentration et d'apprentissage.

Pour le reste, les avis sont partagés.

En cycle 2, les après-midi plus courtes sont appréciées et correspondent mieux aux capacités de concentration des enfants. Au cycle III, les avis sont partagés, des enseignants trouvant que c'est trop court, qu'ils sont souvent obligés d'arrêter une séquence alors que l'on rentre à peine dans le vif du sujet avec les élèves.

Il semblerait qu'il faille aussi un temps d'adaptation pour tous (familles, enseignants) pour adopter et intégrer ces nouveaux rythmes.

Par ailleurs, certains enseignants regrettent la disparition du samedi matin au profit du mercredi. Un allégement des programmes ainsi que des programmes plus adaptés seraient également souhaités.

En conclusion, faire un bilan sur deux mois de classe est prématuré. Il faut davantage de recul pour apprécier les conséquences de ce changement de rythme scolaire.

Le prochain comité de suivi organisé par la mairie sur les nouveaux rythmes aura lieu le mardi 26 novembre à 20h. Il est prévu trois temps d'échange dans l'année, le dernier aura lieu en juin pour réajuster si besoin pour la rentrée prochaine.

5-Restauration scolaire:

Il ressort du premier conseil d'élèves que les enfants trouvent le temps de cantine trop court pour manger. Madame Rivet signale qu'il faut faire état de ces observations à la directrice du Centre de Loisirs, Sandy Robinet.

Par ailleurs, les parents d'élèves rappellent qu'il n'y a pas d'obligation de manger à la cantine quand il y a APC (aide pédagogique complémentaire) suite à des confusions qu'il y a eu en maternelle.

6-Organisation de l'APC:

Elle a lieu à raison de deux fois 45 minutes par semaine pour toutes les classes, soit sur le temps du midi le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h15 (6 classes concernées), soit le soir après la classe de 16H00 à 16H45 (1 classe concernée). Elle ne concerne pas systématiquement que les élèves en difficultés.

Cette activité peut revêtir plusieurs formes. Elle peut être un soutien par rapport au travail de classe, une aide en méthodologie, ou un travail sur un projet particulier.

7- <u>Projets pour l'année 2013/2014</u> :

- Un séjour en Bretagne, (activité « Char à voile »), est organisé pour les classes de CM2 et CM1/CM2 (47 élèves). Elles partiront du 25/11 au 29/11.
- Une animation avec le CORIF a été commencée pour tous les élèves du cycle 3 (module de 4 séances dont 3 sur le terrain) sur les implications de l'activité humaine sur les animaux.
- Une intervention du SIGIDURS est prévue également de fin novembre à début février avec visite du centre de tri le 7/02/14 pour les CM1/CM2 et les CM2.
- Une intervention de la brigade contre la délinquance juvénile est prévue en CM2.
- Un atelier vélo avec sortie à l'extérieur est prévu pour les 2 classes de CM1/CM2 et CM2, les parents accompagnateurs ont passé un agrément délivré par le conseiller pédagogique en sport de la circonscription.
- L'Association Robin des Villes revient au 2^{ème} trimestre pour continuer le travail sur l'urbanisme et l'aménagement de la ZAC avec les CM2 (ils continuent le travail avec une majorité des élèves qui ont travaillé sur ce projet l'an dernier avec eux).
- Il y aura une intervention des gendarmes sur la sécurité routière pour les CM2.
- Pour le cycle 2 et les autres classes, il est encore trop tôt pour parler des projets.
- Les parents d'élèves élus proposent de soutenir financièrement, si besoin, les futurs projets.

8 - Mise en place du Conseil d'élèves :

Les élections des délégués élèves ont eu lieu le même jour que celles de leurs parents : le vendredi 11 octobre 2013. Le premier conseil a eu lieu le mercredi 16 octobre dernier, son compte rendu sera diffusé sur le site Internet de l'école Il y aura au moins un conseil d'élèves par période, le prochain sera le mercredi 20 novembre 2013.

9 - Natation scolaire:

Toutes les classes participent sur la base d'un semestre par classe, 6 classes iront à la piscine de septembre à janvier et 1 de janvier à juin. La piscine de Fosses étant en travaux, il y a donc 2 classes par vacation ce qui est moins confortable. Le car emprunte dorénavant la Francilienne pour aller à la piscine de Louvres.

10 - Festival du livre:

Il se déroulera à partir du mardi 19 novembre. Les élèves de l'école élémentaire se rendront à la bibliothèque pour découvrir et feuilleter ou même lire des livres sélectionnés à leur attention. Un atelier lecture sera organisé pour les écoles de maternelle le mercredi 20 novembre. En ce qui concerne la vente des livres, elle sera faite le mercredi 20 et le samedi 23 novembre prochain de 14h00 à 17h00.

11 -Spectacle des écoles :

Il aura lieu le samedi 14 décembre à partir de 10h sur le thème « cultures du monde et traditions », les enfants seront accueillis à partir de 9h30 dans la salle de la cantine et dans le dojo. Le spectacle sera en deux parties avec entracte. Il faut transmettre le programme du spectacle le 21 novembre en mairie pour impression.

Les parents d'élèves installent les dessins qui décorent la salle polyvalente le 11 novembre.

La classe de CM1 (Mme BEQUET) participera également à la décoration de la salle en réalisant des dessins dans la classe pendant les séances d'arts visuels. Les dessins seront accrochés ultérieurement. Les programmes seront mis en vente dès le 7 décembre lors du Téléthon, des ventes seront aussi organisées le matin à l'ouverture des portes de l'école dans la semaine du 9 au 13 décembre.

12-<u>Organisation pour le Cross</u>:

Le cross de l'école se déroulera le vendredi 11 avril 2014. Mais le cross habituellement organisé depuis quelques années par les parents d'élèves n'aura pas lieu. Ceux-ci proposent, si besoin, leur aide aux enseignants pour le goûter, les diplômes...

13-Propreté des toilettes et sécurité dans les toilettes :

Toujours des petits soucis au niveau des toilettes des garçons. Mrs Cochet précise qu'il a été sollicité par un agent municipal chargé de l'entretien, pour constater un problème de « bourrage » de papier hygiénique.

14 - Etude surveillée :

L'étude surveillée a eu lieu de septembre à octobre. Elle s'avère rentable à partir de 18 enfants. Cette année, il y a eu au maximum 15 enfants, voire des soirs avec 5 ou 6 enfants. L'Association scolaire était en déficit sur cette activité, de ce fait l'étude a finalement été suspendue. Les nouveaux horaires liés aux rythmes scolaires ont certainement changé la donne en entraînant une fin de l'étude à 17h30.

Les enseignants restent néanmoins toujours prêts à participer à une étude surveillée, organisée par la municipalité, dans les locaux de l'école.

La chorale hors temps scolaire essaie de survivre à l'arrêt de l'étude : certains enfants ont arrêté avec la fin de l'étude, l'effectif est passé de 17 à 12 enfants. Cette chorale a lieu le vendredi de 17h30 à 18h15, dans le cadre de l'Association Scolaire de Fontenay.

15 -Stationnement aux abords de l'école :

La police municipale passe régulièrement pour verbaliser les véhicules gênants. Le stationnement reste compliqué.

16 -Calendrier des actions organisées par les parents :

- Bourse aux jouets le 17 novembre de 9h30 à 17h00 au foyer polyvalent de Fontenay en Parisis
- Festival du livre les 20 et 23 novembre à la bibliothèque de Fontenay en Parisis
- Marché de Noël le 7 décembre avec la vente des programmes du spectacle
- Carnaval le 05 avril 2014
- Kermesse le 21 juin 2014 (si et seulement s'il y a des parents volontaires pour tenir les stands)

17- Mise en service de la classe mobile :

16 ordinateurs seront mis à la disposition de l'école plus 1 pour l'enseignant (ils ne sont pas encore livrés parce qu'il n'y a pas d'armoire forte, la livraison de celle-ci est prévue normalement le vendredi 15 novembre). La formation concernant la classe mobile serait souhaitée par les enseignants un vendredi midi.

A noter: les malles contenant ces ordinateurs sont assez lourdes.

En ce qui concerne le matériel informatique à rendre : il y aura 3 postes à rendre sur les 6. Pour le délai, on peut attendre la livraison de la classe mobile et le transfert des données.

18 - Le TNI (Tableau numérique interactif) :

Un seul TNI fonctionne sur les deux. Il y a un problème avec celui de la classe de M. Gomez. Les personnes concernées sont au courant du problème.

Madame Rivet écrit un mail aux services informatiques de la communauté d'agglomération.

Sinon le TNI est une motivation supplémentaire pour les élèves dans la classe où il fonctionne.

Cela permet également de rendre Internet accessible à toute la classe.

Nous tenons à remercier les services techniques pour l'installation des tableaux.

19 - Point sur les travaux :

Les fenêtres seront remplacées pendant les vacances de Noël, sont concernées les classes de Madame Toupance et de Madame Brion-Guichard.

Dans certaines classes, il n'y a ni stores ni rideaux et le soleil gêne vraiment le travail des élèves (classes de Monsieur Cochet, de Madame Tromas et de Madame Becquet). Il est suggéré par Madame Rivet de récupérer des rideaux de la salle polyvalente pour ces classes car les rideaux ignifugés coûtent cher.

20 - Vote du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur sera revu l'année prochaine suite à la prochaine révision qui se fera au niveau départemental, nous gardons donc le même règlement intérieur pour cette année.

Les prochaines séances du conseil d'école seront fixées aux vendredis 7 mars et 6 juin 2014

Séance levée à 21H30.

Pour le Conseil d'Ecole, le directeur, M. Cochet Jean-François